

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

23 janvier 2015

LA CROISSANCE ET L'ACTIVITÉ - (N° 2498)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

**AMENDEMENT**

N ° 2365

présenté par

M. Ferrand, M. Grandguillaume, M. Castaner, M. Robiliard, M. Savary, M. Tourret, M. Travert,  
Mme Untermaier et Mme Valter

**ARTICLE 59 BIS**

À la première phrase de l'alinéa 10, substituer aux mots :

« , en tout ou partie, les »

les mots :

« tout ou partie des ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement rédactionnel.